



Sourcer l'Insurçable
Découvreur & producteur de biomolécules végétales rares

PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT

Société Anonyme au capital de 1 132 326 euros

Siège social : 54500 VANDŒUVRE-LES-NANCY

19 avenue de la Forêt de Haye

483 047 866 R.C.S. NANCY

RAPPORT ANNUEL

Règles des Marchés d'Euronext Growth Chapitre 4 § 4.2

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

Conformément aux dispositions de l'article 4.2.1 des règles de marché d'Euronext Growth, du Code de commerce et de nos statuts, nous vous rendons compte de la gestion et de la marche des affaires sociales de la Société et du Groupe au cours de l'exercice écoulé d'une durée de douze mois recouvrant la période du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2025.

**_*_*_

Les comptes annuels ont été établis dans le respect des règles et principes en vigueur et arrêtés par le Conseil d'administration dans sa séance du 30 avril 2026.

Les comptes sont conformes à la législation en vigueur, aucun changement n'ayant été apporté par rapport à l'exercice précédent, sauf les indications figurant au présent rapport.

**_*_*_

Il est précisé que les comptes de l'exercice clos sont en cours de certification par le Commissaire aux comptes.

**_*_*_

Le présent rapport a pour objet de vous apporter toutes informations utiles, nécessaires et réglementaires concernant

- l'activité et les résultats de la société et du Groupe,
- les difficultés rencontrées,
- les événements importants,
- les perspectives d'avenir.

Ce rapport comporte également différentes mentions ayant trait à des points particuliers précisés par la loi.

Une section spécifique du présent rapport présentera le rapport sur le gouvernement d'entreprise.

SOMMAIRE :

TITRE 1. : PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE..... 4

TITRE 2. : SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DU DERNIER EXERCICE ECOULE..... 5

2.1	Organigramme du Groupe PAT	5
2.2	Société PAT	5
2.3	Filiales et participations	6

TITRE 3. : EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE, EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE ET DU GROUPE 8

3.1	Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice.....	8
3.2	Principaux risques et incertitudes	8
3.3	Evolution prévisible et perspectives d'avenir	8
3.4	Information sur les indicateurs clés de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel	8

TITRE 4. : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES CONCERNANT LA SOCIETE..... 9

4.1	Informations sur l'actionnariat	9
4.2	Participation des salariés au capital	9
4.3	Informations relatives au programme de rachat d'actions.....	10
4.4	Dividendes versés au titre des trois exercices précédents.....	10
4.5	Dépenses et charges réintégrées dans l'assiette de calcul de l'impôt sur les sociétés au titre des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts.....	10
4.6	Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu	10
4.7	Situation des mandats du commissaire aux comptes.....	10
4.8	Prêts interentreprises	10
4.9	Concernant le mode de présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluations suivies	11
4.10	Prises de participation	11
4.11	Succursales	11

TITRE 5. : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE.....12

5.1	Rapport sur le gouvernement d'entreprise	12
5.2	Autres informations sur les dirigeants et mandataires sociaux	14

TITRE 6. : ANNEXES.....14

TITRE 1. : PRESENTATION DES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE DURANT L'EXERCICE ECOULE

Les comptes annuels sont établis et présentés conformément à la réglementation française en vigueur.

1.1.1. Comptes et résultat

En €	Au 31/12/25	Au 31/12/24
Chiffre d'affaires	1 137 900	1 927 116
<i>Produits d'exploitation</i>	1 973 045	2 541 329
<i>Charges d'exploitation</i>	1 831 625	2 326 364
Résultat d'exploitation	141 421	214 965
<i>Produits financiers</i>	143 745	110 704
<i>Charges financières</i>	143 860	106 693
Résultat financier	-115	4 011
Résultat courant avant impôts	141 306	218 976
<i>Produits exceptionnels</i>	*	222 566
<i>Charges exceptionnelles</i>	*	143 041
Résultat exceptionnel	*	79 525
Résultat net	569 402	935 126

* dans le nouveau plan comptable 2025 l'exceptionnel apparait maintenant en produit et en charge d'exploitation.

1.1.2. Bilan

ACTIF			PASSIF		
En k€	2025	2024		2025	2024
ACTIF IMMOBILISÉ	13 327	13 061	CAPITAUX PROPRES	9 839	9 166
Stocks	1 208	1 404	Dettes financières	3 742	3 515
Créances	1 713	1 374	Dettes fournisseurs et autres	2 554	2 893
Disponibilités	55	80			
Charges constatées d'avance	63	78	Produits constatés d'avance		194
TOTAL ACTIF	16 366	15 998	TOTAL PASSIF	16 366	15 998

L'endettement global de PAT s'améliore passant de 6,6 M€ au 31 décembre 2024 à 6,3 M€ au 31 décembre 2025.

TITRE 2. : SITUATION DE LA SOCIETE ET DU GROUPE AU COURS DU DERNIER EXERCICE ECOULE

2.1 Organigramme du Groupe PAT



Au 31 décembre 2025

2.2 Société PAT

2.2.1. Ventes

La majeure partie des ventes reste constituée de ventes de produits et de services en cosmétique à plusieurs grands groupes cosmétiques.

2.2.2. Recherche et Développement

L'année 2025 a été consacrée à différents projets collaboratifs servant également le développement de futurs produits PAT :

- Le projet européen InnCoCell a été finalisé en octobre avec succès.
- le projet européen Bryomolécules est en cours ainsi que le projet régional Bryoflam. Ces deux projets portent sur des molécules très particulières présentes chez les bryophytes (mousses).

2.2.3. Production

Les opérations de production se sont bien déroulées en 2025. L'année 2025 a permis de constituer un stock supplémentaire de produits intermédiaires.

2.2.4. Prix et distinctions

Reconnue pour son engagement en faveur du développement durable, PAT a obtenu pour 2025 une Médaille d'Argent ECOVADIS, positionnant ainsi l'entreprise parmi le top 10% des meilleures entreprises de son secteur.

2.2.5. Propriété intellectuelle & Brevets

Le Groupe PAT dispose d'une douzaine de familles de brevets représentant un total de 35 brevets délivrés et demandes en cours. PAT a cédé une part minoritaire d'un brevet pour un actif cosmétique afin de renforcer un partenariat durable.

2.2.6. Subventions

PAT et ses filiales totalisent plus de 3 M€ de subventions sur les années 2024-2027 pour leurs programmes d'innovation en plus du Crédit d'Impôt Recherche. L'année 2025 marque la fin des programmes N'Gins & InnCoCells, et la continuité de Bryoflam et de Bryomolécules.

2.3 Filiales et participations

2.3.1. PAT Zerbaz et PAT Zerbaz Réunion

PAT Zerbaz, SCEA et PAT Zerbaz Réunion SAS filiales basées sur l'île de la Réunion sont spécialisées dans la découverte de principes actifs et de molécules végétales rares à partir de la biodiversité tropicale. PAT Zerbaz s'est équipé d'un matériel d'extraction et d'atomisation et pourra dans quelques temps proposer de nouvelles prestations à ses clients.

2.3.2. Temisis

En k€	Au 31/12/25	Au 31/12/24
Chiffre d'affaires	0	0
Résultat d'exploitation	203	248
Résultat net	-49	-32
Capitaux propres	3 866	3 915
Effectif	2	3

La société Temisis développe une petite molécule propriétaire qui présente une meilleure efficacité en pré-clinique sur psoriasis par rapport aux références du marché (administration orale) et également sur MICI (maladies inflammatoires chroniques de l'intestin).

2.3.3. Cellengo

En k€	Au 31/12/25	Au 31/12/24
Chiffre d'affaires	20	213
Résultat d'exploitation	-56	-76
Résultat net	36	-37
Capitaux propres	989	953
Effectif	3	3

Cellengo est une filiale basée à Vandœuvre-lès-Nancy et spécialisée dans le développement et la production d'actifs via des technologies d'Ingénierie Métabolique et de biologie de synthèse pour les marchés nutraceutique et cosmétique.

2.3.4. StratiCELL

En k€	Au 31/12/25	Au 31/12/24
Chiffre d'affaires	703	856
Subsides	483	672
Résultat net	-265	-22
Capitaux propres	-3	262

La filiale spécialisée dans la prestation de services d'études d'efficacité in vitro pour les produits de soins cutanés, enregistre, comme beaucoup de sociétés en Belgique, des difficultés liées à la forte augmentation des charges salariales en parallèle d'une politique de diminution des aides publiques à la recherche.

2.3.5. Couleurs de Plantes

<i>En k€</i>	Au 31/12/25	Au 31/12/24
Chiffre d'affaires	459	367
Résultat d'exploitation	28	6
Résultat net	58	33
Capitaux propres	542	484
Effectif	3	3

Le chiffre d'affaires au 31 décembre 2025 est de 459 k€ (+25 % / 2024), tiré par la progression du marché cosmétique en coloration capillaire.

TITRE 3. : EVENEMENTS IMPORTANTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE, EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR DE LA SOCIETE ET DU GROUPE

3.1 Evènements importants intervenus depuis la clôture de l'exercice

➤ StratiCELL a été mis en liquidation judiciaire par manque de résultat et de perspectives : augmentation de 25% en deux ans des charges salariales et diminution des subventions (subsides) de la Région Wallonne à compter de 2025

➤ Opportunité de rapprochement stratégique avec un nouveau partenaire :

L'intégration des produits biotechnologiques de Cellengo offre au Groupe PAT des perspectives de croissance majeures en ouvrant les portes des marchés de masse (dermo-cosmétique et nutraceutique), grâce à une production par fermentation capable de réduire les coûts d'un facteur important. Ceci crée une dualité technologique unique :

- Segment Luxe/Premium : adressé par la technologie exclusive des « Plantes à Traire® » (exsudation racinaire).
- Marchés de Volume : adressés par la « Naturalité Augmentée® » de Cellengo (ingénierie métabolique).

Des discussions sont en cours avec plusieurs sociétés pour élargir la distribution des actifs cosmétiques de PAT et l'étendre aux produits biotech de Cellengo.

3.2 Principaux risques et incertitudes

➤ Risques liés à l'activité économique et de liquidité : Le décalage des lancements de nouveaux produits chez nos clients nous ont conduit à réduire nos charges et à restructurer nos activités. Nous planifions également la vente prochaine de certains actifs non-stratégiques afin de réduire l'endettement de la Société.

➤ Risques financiers liés aux effets du changement climatique : Le Groupe n'anticipe aucun risque financier majeur à court ou moyen terme, directement lié à l'augmentation des températures moyennes mondiales, à l'élévation du niveau des océans ou à la modification de la biodiversité.

➤ Risques liés aux procédures, contrôles fiscaux et litiges : La société a fait l'objet d'un contrôle fiscal sur les années 2022 à 2024 qui n'a donné lieu à aucune observation et aucun redressement.

3.3 Evolution prévisible et perspectives d'avenir

Le Groupe PAT (5 filiales) vise à développer de nouveaux résultats produits tant sur le marché cosmétique, nutraceutique, agrochimie et pharmaceutique.

3.4 Information sur les indicateurs clés de nature non financière ayant trait à l'activité spécifique de la société, notamment des informations relatives aux questions d'environnement et de personnel

En vertu de l'article L.225-102-1 du Code de commerce, la Société n'est pas soumise à l'obligation d'établir une déclaration de performance extra-financière au sens dudit article. La société est également hors champ d'application de la CSRD – Corporate Sustainability Reporting Directive.

Toutefois, la politique de Responsabilité Sociale et Environnemental, RSE est au cœur de l'ADN de PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT depuis sa création, profondément engagée dans une innovation durable, grâce à des méthodes de production basées sur la préservation des plantes et de l'environnement.

PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT et les sociétés du Groupe bénéficient de technologies qui permettent de produire des quantités importantes de molécules rares sans détruire les plantes, avec une forte traçabilité.

Le Groupe veille également à l'équité salariale homme-femme, à la sécurité au travail et au développement personnel des employés par la formation.

Etat des certifications et distinctions Qualité et RSE :

- Maintien de la certification Haute Valeur Environnemental - HVE (audit de suivi, renouvellement planifié en 2026).
- Obtention de la médaille d'argent Ecovadis, en 2025

TITRE 4. : INFORMATIONS REGLEMENTAIRES CONCERNANT LA SOCIETE

4.1 Informations sur l'actionnariat

Vous trouverez dans le tableau ci-dessous la répartition du capital social ainsi que l'identité des actionnaires détenant plus de 5% du capital social ou des droits de vote en application de l'article L 233-13 du Code de commerce.

Table de Capitalisation Plant Advanced Technologies PAT		
31/12/2025	Nombre d'actions	Pourcentage
<i>QUANTITATIS</i>	277 599	24,69%
<i>Jean-Paul FEVRE</i>	16 205	1,44%
<i>Thierry FEVRE</i>	1 222	0,11%
Sous-Total Famille Fèvre	295 251	26,26%
<i>CLARIANT</i>	110 000	9,78%
<i>Famille BOURGAUD</i>	62 159	5,53%
<i>VETOQUINOL</i>	22 500	2,00%
<i>Financière Hoche Bains les Bains</i>	54 104	4,81%
<i>Michel SALMON</i>	1 000	0,09%
<i>Viviane NEITER</i>	960	0,09%
<i>Thierry CHAPUSOT</i>	100	0,01%
Sous-Total Administrateurs	546 074	48,58%
Flottant	578 107	51,42%
TOTAL CAPITAL SOCIAL	1 124 181	

4.2 Participation des salariés au capital

Au dernier jour de l'exercice écoulé, soit au 31 décembre 2025, les salariés de la société ne détiennent aucune participation faisant l'objet d'une gestion collective au sens de l'article L. 225-102 du Code de commerce.

Il est toutefois précisé que des salariés de la Société ont bénéficié d'attribution d'actions gratuites de la manière suivante :

Nombre d'actions	Date d'acquisition	Pourcentage du Capital au 28/04/25	Cadre
2 138	28/04/25	0,19%	Attribution d'actions gratuites (art. L. 225-197-1 C.com) suivant décisions de l'AGE du 30/06/20 des CA du 27/04/23, 29/04/25
3 500	28/04/24	0,32%	Attribution d'actions gratuites (art. L. 225-197-1 C.com) suivant décisions de l'AGE du 30/06/20 des CA du 27/04/22, 30/04/24
2 000	28/04/22	0,18%	Attribution d'actions gratuites (art. L. 225-197-1 C.com) suivant décisions de l'AGE du 28/06/17 des CA du 27/04/20, 27/04/22
4 808	26/04/21	0,43%	Attribution d'actions gratuites (art. L. 225-197-1 C.com) suivant décisions de l'AGE du 28/06/17 des CA du 25/04/19, 22/04/21
2 650	20/12/19	0,24%	Attribution d'actions gratuites (art. L. 225-197-1 C.com) suivant décisions de l'AGE du 28/06/17 et du CA du 19/12/17

4.3 Informations relatives au programme de rachat d'actions

Au titre du contrat de liquidité portant sur les actions de la société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT, confié à MIDCAP PARTNERS, agent lié à la société LOUIS CAPITAL MARKETS UK LLP, les moyens suivants figuraient au compte de liquidité ouvert dans les livres d'ODDO BHF SCA à la date du 31 décembre 2025 :

- 0 titres ALPAT ;
- 0 € en espèces.

Il n'a été procédé à aucune opération en 2025.

4.4 Dividendes versés au titre des trois exercices précédents

Il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois exercices précédents.

4.5 Dépenses et charges réintégréées dans l'assiette de calcul de l'impôt sur les sociétés au titre des articles 223 quater et 223 quinquies du code général des impôts

Elles s'élèvent à 4 726 € et correspondent à la fraction réputée fiscalement non déductible des amortissements et loyers sur véhicules de tourisme.

4.6 Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu

Le tableau présentant les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu figure en annexe.

4.7 Situation des mandats du commissaire aux comptes

Le mandat du commissaire aux comptes arrivera à expiration à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer en 2030 sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2029.

4.8 Prêts interentreprises

La Société n'a pas consenti de prêt à des microentreprises, à des petites et moyennes entreprises ou à des entreprises de taille intermédiaire avec lesquelles elle entretient des liens économiques justifiant ces prêts.

4.9 Concernant le mode de présentation des comptes annuels et les méthodes d'évaluations suivies

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels. La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Il n'y a pas de changement par rapport à l'exercice précédent en dehors de l'application du règlement ANC n°2022-06.

Le règlement n°2022-06 de l'Autorité des normes comptables, homologué par arrêté du 26 décembre 2023, est applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2025.

La société a appliqué ce règlement pour la première fois au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Ce règlement modifie principalement la présentation de certains postes du compte de résultat, notamment la définition du résultat exceptionnel et la suppression de la technique des transferts de charges.

L'application de ce règlement n'a pas d'incidence significative sur les comptes annuels de l'exercice.

Les méthodes comptables antérieurement appliquées ont été maintenues, les évolutions relevant essentiellement de changements de présentation.

4.10 Prises de participation

La société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT n'a pas renforcé sa participation dans ses filiales au cours du dernier exercice clos.

4.11 Succursales

La Société dispose d'un établissement secondaire à LARONXE (54), Les Grandes Fauchées.

TITRE 5. : GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

La présente partie a vocation à vous présenter le « rapport sur le gouvernement d'entreprise », ainsi que d'autres informations sur les dirigeants et mandataires sociaux de la société.

5.1 Rapport sur le gouvernement d'entreprise

5.1.1. Liste des fonctions et mandats exercés

Figure ci-après la liste des mandats et fonctions exercés dans toute société par les membres du conseil d'administration durant l'exercice :

- Monsieur Jean-Paul FEVRE
 - * Président Directeur Général de la société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT
 - * Administrateur de la société StratiCELL (Belgique – BCE 0872 072 956)
 - * Gérant de la société QUANTITATIS (RCS NANCY 801 678 897)
 - * Aucun autre mandat ou fonction exercé dans une autre société

- Monsieur Thierry FEVRE
 - * Administrateur de la société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT
 - * Aucun autre mandat ou fonction exercé dans une autre société

- Monsieur Frédéric BOURGAUD
 - * Administrateur de la société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT
 - * Aucun autre mandat ou fonction exercé dans une autre société

- Monsieur Paul HANNEWALD
 - * Administrateur de la société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT jusqu'au 6 février 2025
 - * Gérant de la PHARMACIE DE CHANTRAINE (RCS Epinal 901 252 478)
 - * Gérant de la SCI NEWLAND (RCS Épinal 900 768 904)
 - *Aucun autre mandat ou fonction exercé dans une autre société

- Monsieur Thierry CHAPUSOT
 - * Administrateur de la société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT
 - * Président du Directoire titulaire d'un contrat de travail de la société LA COOPERATIVE WELCOOP (RCS NANCY 754 801 348)
 - * Président du Directoire de la société MARQUE VERTE SANTE (RCS NANCY 384 225 421)
 - * Président du Directoire de la société OBJECTIF PHARMA (RCS NANCY 349 406 868)
 - * Administrateur de la société GROUPE DOMEDIC Inc (Société canadienne)
 - * Administrateur de la société D'MEDICA (RCS TOULOUSE 428 193 726)
 - * Représentant l'administrateur LA COOPERATIVE WELCOOP dans la société SEMES LABORATOIRE MARQUE VERTE (RCS NANCY 771 800 810)
 - * Gérant de la société SARL DUVAL VITRIMONT
 - * Administrateur représentant le comité des actionnaires minoritaires de la société HENRI POINCARE (SA d'économie mixte)
 - * Gérant de la SCEA du Ternaire
 - * Aucun autre mandat ou fonction exercé dans une autre société

- Madame Viviane NEITER
 - * Administratrice de la société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT
 - * Administratrice, Présidente du comité d'audit de la société ICERAM (RCS LIMOGES 487 597 569)
 - * Administratrice et Présidente du comité de rémunérations de la société PRODWARE (RCS PARIS 352 335 962)
 - * Présidente de GLANBIA PERFORMANCE NUTRITION FRANCE (RCS Paris 800 550 766)
 - * Aucun autre mandat ou fonction exercée dans une autre société

- Monsieur Michel SALMON
 - * Administrateur de la société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT jusqu'au 13 mars 2026
 - * Administrateur de la société StratiCELL (Belgique – BCE 0872 072 956)
 - * Administrateur de la société CEOS Management SRL 2025 (Belgique – BCE 0781 626 196)
 - * Aucun autre mandat ou fonction exercé dans une autre société

- CLARIANT INTERNATIONAL LTD
 Société Anonyme à conseil d'administration
 Rothausstrasse 61 Muttenz (SUISSE)
 *Administrateur de la société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT - Représentant permanent Madame Catherine BREFFA, Responsable Marketing pour le secteur d'activité Cosmétiques.

- FINANCIERE HOCHER BAINS LES BAINS
 Société Anonyme à conseil d'administration
 10 PL Vendome 75001 PARIS
 552 074 973 RCS PARIS

- VETOQUINOL SA
 Société Anonyme à conseil d'administration
 70 200 MAGNY-VERNOIS
 676 250 111 RCS VESOUL
 *Administrateur de la société PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT - Représentant permanent Monsieur Michael DONABEDIAN, Directeur de la Recherche et de la Propriété Intellectuelle Groupe.

5.1.2. Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif et une filiale

Il n'existe aucune convention intervenue, directement ou par personne interposée, entre, d'une part, l'un des mandataires sociaux ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieur à 10 % et, d'autre part, une autre société dont PLANT ADVANCED TECHNOLOGIES PAT possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital.

5.1.3. Délégations financières en matière d'augmentation de capital

Vous trouverez, en annexe, les délégations en cours de validité consenties par l'assemblée générale au conseil d'administration, pour l'émission de valeurs mobilières ou de titres donnant accès au capital et, le cas échéant, leur usage par le conseil d'administration. Y est joint le tableau de délégation établi en application de l'article L. 225-37-4 C. com.

5.2 Autres informations sur les dirigeants et mandataires sociaux

5.2.1. Situation des mandats des administrateurs

Année Expiration	2027	2028	2029	2030	2031
Noms	J.-P. Fèvre V. Neiter T. Chapusot		F. Bourgaud Vétoquinol *		T. Fèvre Clariant Financière HBLB

*en remplacement de M. Michel Salmon, démissionnaire au 13 mars 2026

5.2.2. Etat récapitulatif des opérations sur titres des dirigeants et personnes assimilées durant l'exercice

	Nombre d'action ALPAT au 1 ^{er} janvier 2025	Nombre d'action PAT cédées entre le 1 ^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025	Nombre d'action ALPAT acquises entre le 1 ^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025	Nombre d'action ALPAT au 31 décembre 2025	Nombre de BSAR PAT au 1 ^{er} janvier 2025	Nombre de BSAR PAT cédées entre le 1 ^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025	Nombre de BSAR PAT acquises entre le 1 ^{er} janvier 2025 et le 31 décembre 2025	Nombre de BSAR PAT au 31 décembre 2025
JP FEVRE	22 400	5 195	0	16 205	0	0	0	0
QUANTITATIS	286 227	8 628	0	277 599	0	0	0	0
Financière Hoche Bains les Bains	48 887	0	5 217	54 104	0	0	0	0
F. Bourgaud	66 847	4 799	111	62 159	7 885	0	0	7 885

5.2.3. Actions gratuites attribuées aux dirigeants

Les actions gratuites attribuées au président du conseil d'administration, au directeur général, aux directeurs généraux délégués, ne peuvent être cédées par les intéressés avant la cessation de leurs fonctions.

TITRE 6. : ANNEXES

Est annexé au présent rapport le tableau faisant apparaître les résultats de notre société au cours des cinq derniers exercices, conformément aux dispositions de l'article R.225-102 du Code de Commerce, le tableau récapitulatif des délégations en cours de validité accordées par l'Assemblée générale des actionnaires au Conseil d'administration en matière d'augmentation de capital, conformément aux dispositions de l'article L. 225-37-4 du Code de commerce, le tableau concernant les filiales et les participations, conformément aux dispositions de l'article L. 233-15 du Code de commerce ainsi que le tableau présentant les informations relatives aux délais de paiement des fournisseurs et des clients mentionnés à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

**ANNEXE 1 - TABLEAU DES RESULTATS FINANCIERS
ET AUTRES ELEMENTS CARACTERISTIQUES DE LA SOCIETE
AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES**

(R 225-102 du Code de Commerce)

NATURE DES INDICATIONS	Exercice N-4	Exercice N-3	Exercice N -2	Exercice N - 1	Exercice N
<u>CAPITAL EN FIN D'EXERCICE</u>	Euros	Euros	Euros	Euros	Euros
• Capital social	1.090.714	1.092.715	1.092.715	1.113.721	1.124.181
• Nombre des actions ordinaires	1.090.714	1.092.715	1.092.715	1.113.721	1.124.181
• Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes	/	/	/	/	/
• Nombre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations	/	/	/	/	/
- par exercice de droits de souscription					
<u>OPERATION ET RESULTATS</u>					
• Chiffre d'affaires hors taxes	1.537.985	1.548.978	1.681.515	1.927.116	1.137.900
• Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(647.215)	(483.264)	73 050	746 165	781 459
• Impôts sur les bénéfices	(833.475)	(845.533)	(632 904)	(636 625)	(249.430)
• Participation des salariés due au titre de l'exercice	/	/	/	/	/
• Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	(868.287)	(402.541)	79 169	935 126	390 736
• Résultat distribué	/	/	/	/	/
<u>RESULTAT PAR ACTION</u>					
• Résultat après impôts, participation, mais avant les dotations aux amortissements et provisions	0,17	0,33	0,06	1,24	0,92
• Résultat après impôts, participation et dotations aux amortissements et provisions	(0,80)	(0,36)	0,07	0,84	0,35
• Dividende attribué à chaque action (brut ou net)	/	/	/	/	/
<u>PERSONNEL</u>					
• Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice	39	33	24	16	11
• Montant de la masse salariale	1.350.135	1.433.509	1.204.985	697 227	512.248
• Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, Œuvres sociales)	495.680	503.800	431.342	288 782	182.774

ANNEXE 2 - TABLEAU RECAPITULATIF DES DELEGATIONS EN MATIERE D'AUGMENTATION DE CAPITAL EN COURS DE VALIDITE (Art. L. 225-37-4 C.Com)

Délégation de compétence au CA	Date de l'AGE	Date d'expiration de la délégation	Montant autorisé	Utilisations au cours des exercices précédents	Montant résiduel Au 31.12.2025	Observations
Pour augmenter le capital avec maintien du DPS (*)	27/06/2025	27/08/2027	2 000 000 €	/	/	
Pour augmenter le capital social avec suppression du DPS et offre au public de titres financiers (*)	27/06/2025	27/08/2027	2 000 000 €	/	/	
Pour augmenter le capital social avec suppression du DPS au profit de catégories de bénéficiaires (*)	27/06/2025	27/12/2026	2 000 000 €	/	/	
Pour augmenter le capital social avec suppression du DPS sans bénéficiaire désigné par placement privé (*)	27/06/2025	27/08/2027	2 000 000 €	/	/	
Pour consentir une option de surallocation	27/06/2025	27/08/2027	2 000 000 €	/	/	
Pour augmenter le capital par incorporation de réserves	27/06/2025	27/08/2027	2 000 000 €	/	/	
Pour augmenter le capital en vue d'attribution d'actions gratuites	30/06/2023	31/08/2026	2 % du capital à l'attribution d'actions gratuites de la société	CA du 30/10/2024 CA du 29/04/2025 En cours de période d'attribution	/	

(*) Plafond global des autorisations 2 000 000 euros

ANNEXE 3 - RENSEIGNEMENTS CONCERNANT LES FILIALES ET LES PARTICIPATIONS (Article L 233-15 du C.com)

<i>Sociétés ou groupes de sociétés</i>	<i>Capital</i>	<i>Capitaux propres</i>	<i>Quote part de capital détenue (en pourcentage)</i>	<i>Valeur d'inventaire des titres détenus</i>	<i>Prêts et avances consentis et non remboursés</i>	<i>Montant des cautions et avals donnés</i>	<i>Chiffre d'affaires du dernier exercice</i>	<i>Résultats du dernier exercice</i>	<i>Dividendes encaissés au cours de l'exercice</i>	<i>Observations</i>
PAT ZERBAZ 31 Chemin Croix Jubile 97140 SAINGT PIERRE (RCS SAINT PIERRE 814 660 569)	100 000 €	Non renseigné	99,00	99 000 €	(177 474 €)	-	Non renseigné	Non renseigné		Exercice clos le 31 12 2025 (comptes 2025 non arrêtés à ce jour)
STRATICELL 10 rue Jean Sonnet 5032 GEMBOUX Belgique (BCE 0872.072.956)	505 002 €	(3 018 €)	100,00	50 377 €		-	703 155 €	(265 340 €)		Exercice clos le 31 12 2025
COULEURS DE PLANTES 18 rue de l'Arsenal 17300 ROCHEFORT (RCS LA ROCHELLE 481 245 900)	48 830 €	541 672 €	65,98	168 306 €			495 236 €	57 630 €		Exercice clos le 31 12 2025
TEMISIS 19 avenue de la Fore t de Haye 54500 VANDOEUVRE LES NANCY (RCS NANCY 834 226 508)	2 617 540 €	3 856 829 €	98,47	3 470 000 €	1 402 560 €	310 000 €		(58 102 €)		Exercice clos le 31 12 2025
CELLENGO 19 avenue de la Fore t de Haye 54500 VANDOEUVRE LES NANCY (RCS NANCY 879 412 328)	1 454 000 €	988 903 €	100,00	1 454 000 €	1 566 873 €		20 000 €	36 055 €		Exercice clos le 31 12 2025
PAT ZERBAZ REUNION 3 chemin de la Croix 97410 ST PIERRE (RCS ST PIERRE DE LA REUNION 953 987 773)	10 000 €	8 441 €	20,00	2 000 €	200 346 €		10 250 €	(16 357 €)		Exercice clos le 31 12 2025

Factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu (tableau prévu au I de l'article D. 441-4 du Code de Commerce)												
	Factures reçues non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu						Factures émises non réglées à la date de la clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (Indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1j. et plus)	0 jour (Indicatif)	1 à 30 j.	31 à 60 j.	61 à 90 j.	91 j. et plus	Total (1j. et plus)
A) Tranches de retard de paiement												
Nombre de factures concernées	3					216	0					7
Montant total des factures concernées HT OU TTC	3 946,80	4 970,01	11 959,21	84 155,85	528 673,88	629 758,95	0,00	54 000,00	0,00	2 970,00	-79 900,10	-22 930,10
% du montant total des achats HT ou TTC de l'exercice	0,61%	0,76%	1,83%	12,91%	81,11%	96,62%						
% du chiffre d'affaires HT ou TTC de l'exercice							0,00%	4,11%	0,00%	0,23%	-6,08%	-1,74%
B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nombre des factures exclues												
Montant total des factures exclues												
c) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou légal, c. com. Art. L. 441-6 ou L. 443-1)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : (préciser) Délais légaux : (préciser)						Délais contractuels : (préciser) Délais légaux : (préciser)					